

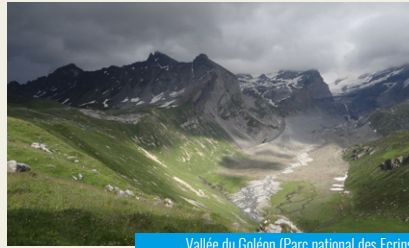
LES DERNIÈRES « RIVIÈRES JOYAUX » DES ALPES

UNE RICHESSE AU SERVICE DE NOTRE BIEN-ÊTRE COMMUN

UNE BIODIVERSITÉ EXCEPTIONNELLE, DES ÉCOSYSTÈMES FONCTIONNELS ET RÉSILIENTS...

Les Alpes offrent une biodiversité remarquable grâce à la présence de milieux variés, des paysages somptueux et sauvages avec des rivières encore intactes. Ainsi, les fonds de vallées alpines aux rivières en tresse, les zones de canyons et gorges, les ruisseaux des têtes de bassin versant, les tourbières et autres zones humides d'altitude accueillent des espèces endémiques, indicatrices de ces milieux préservés.

Les milieux aquatiques alpins attirent de nombreuses espèces emblématiques, parmi lesquelles le **bouquetin des Alpes**, le **chamois**, le **lynx**, le **lagopède alpin**, l'**aigle royal**, le **gypaète barbu**, etc. Cette nature remarquable a une valeur inestimable et joue un rôle capital dans l'équilibre de l'arc alpin.



Vallée du Galéon (Parc national des Ecrins)



Plateau d'Emparis



Haute vallée du Var (Parc national du Mercantour)



Bouquetin des Alpes (Capra ibex)



Lynx boréal (Lynx lynx)



Lagopède alpin (Lagopus muta helvetica)



Gypaète barbu (Gypaetus barbatus)

Ces écosystèmes fragiles abritent des espèces spécifiques comme la **salamandre noire**, présente le long des cours d'eau d'altitude, la **cordulie alpestre**, libellule très rare aimant les milieux de montagne froids et humides, ou encore **Rhabdiopteryx harperi**, plécoptère qui vit essentiellement dans les ruisseaux de fonte des glaciers.

Le cortège de plantes semi-aquatiques des alpes est très varié. Les rivières, zones humides et tourbières hébergent des plantes atypiques comme le **saule à dents courtes**, espèce très rare, l'**andromède à feuille de pouliot** qui aime les tourbières d'altitude, ou encore la **grassette des alpes**, petite plante carnivore.



Salamandre noire (Salamandra atra)



Plécoptère (Rhabdiopteryx harperi)



Pavot cornu (Glaucium flavum)

Les rares portions de rivières en tresse hébergent des espèces méconnues comme le **pavot cornu** qui ne peut vivre que sur ces milieux instables et sableux.

Ces milieux aquatiques assurent différentes fonctions : en tant que **réservoirs biologiques**, ils constituent de véritables **zones refuges qui permettent l'indispensable essaimage des espèces**. Ils jouent également un **rôle primordial sur la ressource en eau**, en garantissant une eau abondante et de qualité



© Julien Albert / PNR des Préalpes d'Azur

Clue des mujouls (PNR des Préalpes d'Azur)

...QUI APPORTENT UNE VALEUR ÉCONOMIQUE INESTIMABLE

La notion de « **services rendus par la nature** » est très récente (ONU 2005 avec « *l'Évaluation des Ecosystèmes pour le Millénaire* »). Elle représente les bénéfices offerts aux sociétés humaines par les écosystèmes, c'est-à-dire une valeur qui peut être monétaire, culturelle ou affective, souvent très forte et indispensable aux êtres vivants. **Les « services écosystémiques » rendus par les rivières alpines préservées jouent un rôle essentiel pour la qualité de vie des populations locales et au-delà.**

Ils peuvent prendre différentes formes :

- **les sources, rivières, zones humides fournissent de l'eau potable de qualité et en quantité** pour les divers besoins humains.
- **la végétation des bassins versants peut protéger des avalanches, rafraîchir le milieu, épurer l'air, capter du carbone et ainsi lutter contre le dérèglement climatique.**

Les milieux aquatiques préservés sont également sources de **loisirs récréatifs comme la pêche, les sports d'eau vive, la baignade, la randonnée et d'autres activités de plein air.**

Enfin, ils jouent un rôle essentiel dans la vie sociale et culturelle : lieux de quiétude, de dépaysement, sources d'inspiration et de beauté, mémoire du territoire. Un hydro-système préservé avec son cortège d'habitats et d'espèces (ripisylve, zones humides, abris sous berges, blocs, embâcles) favorise aussi la présence d'une faune et d'une flore diversifiées et contribue à la gestion du risque naturel d'inondations ainsi qu'à la recharge sédimentaire des cours d'eau.

Ces services nous sont offerts à condition de **prendre soin des milieux aquatiques**, de les protéger et de les gérer de manière globale et intégrée. Pour mieux les apprécier, **une étude est en cours sur les bassins de l'Estéron et du Nant Bénin, tous deux labellisés « Site Rivières Sauvages »**. Elle est pilotée par **l'Ecole Centrale de Paris / Supélec et le Cerema.**

Témoignage de Bernard Praizelin, conseiller municipal de Peisey-Nancroix :

Le label « Site Rivières Sauvages » fait progresser notablement la gestion des cours d'eau. Il permet en effet d'agir en amont des problématiques et d'utiliser des techniques innovantes de conservation. Ce faisant, il crée des synergies entre tous les acteurs locaux et suscite une réelle prise de conscience des différents publics pour protéger cette ressource vitale. C'est un label porteur d'avenir et en tant qu'élu, il nous permet d'œuvrer pour le développement durable du village et de la vallée.

LES SERVICES D'AUTO-ENTRETIEN

Les services d'auto-entretien correspondent à des fonctions essentielles à la réalisation de tous les autres services écosystémiques. Ils se distinguent des services d'approvisionnement, de régulation et culturels par le fait que leurs effets sur les personnes s'exercent souvent de manière indirecte et s'étendent sur une très longue durée : par exemple la formation des sols, le cycle des éléments nutritifs, le renouvellement des habitats pour les espèces animales, la production primaire, la photosynthèse ou le cycle de l'eau.



© ARRS

le Fourmel (PNR des Ecrins)

MAIS CE CAPITAL S'APPAUVRIT, ET EST TOUJOURS MENACÉ DANS UN CONTEXTE D'URGENCE CLIMATIQUE !

A l'échelle de toutes les Alpes, soit un territoire de 190 700 km² peuplé de 14 millions d'habitants, le patrimoine naturel des cours d'eau s'est fortement érodé durant les dernières décennies. Pour ce qui touche aux rivières, **on estime qu'à peine 10 % d'entre elles sont dans leur état d'origine**. La pression de l'hydroélectricité, avec plus de 550 grands barrages dans tout l'arc alpin a en particulier affecté leur bon fonctionnement.

Les Alpes françaises n'ont pas échappé à cet appauvrissement de la biodiversité. L'extension des domaines skiables, avec la création de réserves d'eau pour **la neige artificielle**, **la forte urbanisation** dans les plaines alluviales et sur les cônes de déjection des torrents, les travaux de génie civil pour les infrastructures de transport, tenter de contrôler les inondations, **l'agriculture conventionnelle dans les vallées** ont conduit à une artificialisation importante. Il faut rajouter à cela la pression quantitative sur la ressource, principalement des fonds de vallée. À titre d'exemple: on trouve aujourd'hui **des micro-plastiques même dans les lacs les plus reculés du massif alpins !**



Barrage du Chevril (Tignes, Savoie)

« Sur la base des relevés de température effectués au cours des siècles derniers, un réchauffement de près de 2 °C entre la fin du XIX^e siècle et le début du XXI^e siècle a été observé dans les Alpes, soit près de deux fois le réchauffement global moyen de l'hémisphère nord »

Convention Alpine / janvier 2019

Le péril climatique est déjà là : certains glaciers, notamment en Suisse, ont vu leur superficie réduite de 90% ! Du fait de l'augmentation des températures, la sécheresse pourrait devenir la norme dans l'ensemble des Alpes, avec une couverture neigeuse qui baisserait de 50 %. Selon les scientifiques, **il pourrait ne plus y avoir de glaciers à l'horizon 2080**. Les débits d'étiages des cours d'eau ont déjà par endroits **diminué de 60% et le débit du Rhône lui-même pourrait baisser de 40 % d'ici 2050**. Il devient donc urgent d'agir collectivement afin de faire décroître les **émissions de gaz à effet de serre et renforcer l'adaptation au dérèglement climatique**.

Nous devons et pouvons diminuer les consommations dans tous les secteurs, épargner la ressource en restaurant le bon fonctionnement des milieux aquatiques. Il nous faut co-construire une « sécurité hydrique » pour échapper au « stress hydrique » qui menace.



Mer de Glace, 1909 (Haute-Savoie)



Mer de Glace, 2009 (Haute-Savoie)



Station inachevée de Saint Honoré 1500



Canon à neige



© Rémi Masson

Guiers Mort, PNR de Chartreuse

UNE MOBILISATION COLLECTIVE POUR MIEUX PROTÉGER

Sur de nombreux territoires de l'Arc Alpin Français des programmes d'actions ambitieux sont engagés depuis plusieurs années par les gestionnaires des rivières, et ce en lien avec la communauté scientifique, les associations et certaines ONG.

Ils visent à renforcer, dans le cadre d'une **gestion partagée**, la préservation de ces dernières rivières qui présentent un **très bon fonctionnement écologique** tout en garantissant le maintien des activités économiques. **Ils s'inscrivent logiquement dans les nouvelles orientations de la Convention Alpine**. Citons, à titre d'exemple :

- 1 Sur le bassin du **Chéran, un territoire labellisé « Site Rivières Sauvages » au cœur du Massif des Bauges**, un plan de gestion, établi à la suite de deux contrats de rivières, garantit l'espace de liberté du cours d'eau, met en œuvre un **monitoring optimisé de conservation et valorise les activités de pleine nature respectueuses des sites**.
- 2 Dans le **Massif de Chartreuse, le Guiers Mort en Isère** situé près de la réserve naturelle nationale des Hauts de Chartreuse et à proximité de celle biologique intégrale de la combe de l'If (RBI créée par l'Office National des Forêts), la **restauration de la continuité écologique est une priorité**. Elle s'accompagne d'une **initiative exemplaire menée par les pêcheurs (L'association Réciprocité Guiers)** avec le co-portage du Parc naturel régional. Ils collaborent avec les entreprises du bassin afin de créer un **Observatoire citoyen de la rivière**.
- 3 **Le Rif Garcin en Isère**, en zone d'adhésion du **Parc National des Écrins** et en **périmètre Natura 2000** concentre sur son cours un ensemble des milieux aquatiques remarquables, dont une grande tourbière et plusieurs lacs. Il a obtenu le **label "Site Rivières Sauvages" niveau 3** (le plus élevé) en janvier 2020, qui récompense l'exceptionnelle conservation de l'ensemble du linéaire. **Il représente à ce titre le réseau hydrographique de « tête de bassin » de référence pour l'ensemble du réseau des sites labellisés**.

Ces actions concrètes montrent que le dépassement de l'obligation réglementaire d'atteinte du bon état peut être un choix collectif des acteurs du territoire. Sur les bassins labellisés « **Site Rivières Sauvages** » il s'agit en priorité de protéger, d'innover, d'éduquer et de privilégier les **Solutions Fondées sur la Nature (SFN) recommandées par l'UICN** (Union Internationale pour la Conservation de la Nature).

Le Réseau des Acteurs de l'Eau en Montagne, structuré en 2014, s'efforce de « proposer un espace de dialogue et de concertation entre acteurs publics et privés de la gestion de l'eau, de manière à diffuser des bonnes pratiques de gestion à faire émerger de nouveaux projets intégrant le respect des milieux humides et aquatiques en montagne ».

Il répond à plusieurs enjeux :

- le **décloisonnement** des sphères publiques/privées, et entreprises/collectivités/associations, pour une meilleure concertation entre acteurs de la gestion de l'eau en montagne ;
- la **prise en compte accrue des milieux humides et aquatiques** dans le développement de projets d'aménagement des territoires de montagne, et notamment les projets de développement touristique ;
- **l'émergence de solutions innovantes et efficaces** pour répondre aux spécificités qu'implique la gestion de l'eau en montagne.



Torrent de la Rocheuse, PNR de la Vanoise

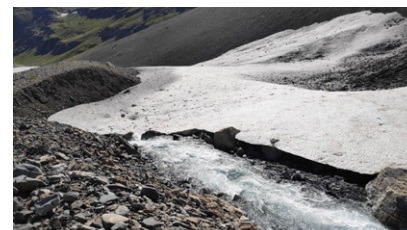
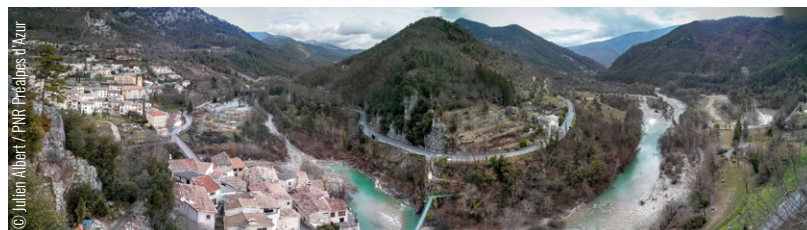
CO-CONSTRUIRE UN « COMMUN DE CONSERVATION » INDISPENSABLE

La nature décline globalement à un rythme sans précédent dans l'histoire. **Le taux d'extinction des espèces s'accroît**, avec des **conséquences négatives pour les populations humaines, notamment les plus vulnérables**. Un million d'espèces animales et végétales, soit une sur 8, risquent de disparaître de la surface de la Terre ou du fond des océans si nous n'agissons pas, comme l'indique le rapport 2019 de l'**IPBES** (Plateforme Intergouvernementale Scientifique et Politique sur la Biodiversité et les Services Écosystémiques). Il est encore temps de réagir. **Notre biodiversité commune peut encore être conservée, restaurée et utilisée de manière durable**.

En dépit de la forte présence d'activités humaines, les Alpes offrent encore des espaces de nature intacts. Ces espaces naturels protégés couvrent environ 25 % de l'ensemble de l'Arc Alpin. En France, **3 Parcs Nationaux, 7 Parcs naturels régionaux, 20 réserves naturelles et 3 Réserves de Biosphères** constituent des outils de protections les plus significatifs. Le label « **Site Rivières Sauvages** » est un nouvel instrument de conservation des ultimes rivières intactes des Alpes. Sur le bassin Rhône Méditerranée Corse, il permet de co-construire une **vision partagée de l'aménagement du territoire**, en accord avec les **objectifs du SDAGE Rhône Méditerranée Corse et des nouvelles orientations de la « Convention Alpine »**.

Genevière Campodonico et Françoise Simon,
administratrices du Conseil de développement du Parc des Préalpes d'Azur

« Nous avons décidé, en organisant des ateliers participatifs avec le Conseil de Développement du Parc, de faire émerger des pistes d'actions possibles pour valoriser et préserver l'Estéron. C'est la démarche de labellisation « Site Rivières Sauvages » qui a fait le plus consensus ».



En savoir plus sur les orientations de gestion et de protection :

Site Convention alpine : www.cipra.org/fr/matieres/politique-alpine/convention-alpine

Site Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse : www.eaurmc.fr

Vous souhaitez participer : www.rivieres-sauvages.fr

Pour nous soutenir : soutenir.rivieres-sauvages.fr

Association du Réseau des Rivières Sauvages :

Maison Pêche Nature, 2 chemin du moulin, 74150 Rumilly

Présidente : Marie-Pierre Médouga

Coordinateur du programme national : Denis Caudron

Chargée de mission Rhône Méditerranée et Corse : Mélanie Taquet



Asters
Conservatoire
d'espaces naturels
Haute-Savoie



Réseau des acteurs
EAU EN MONTAGNE

Avec le soutien de :



Comité de rédaction et validation scientifique : Mélanie Taquet, Céline Pigeaud, Denis Caudron, Martin Arnould, Pascal da Costa, Aude Soureillat, Marie-Pierre Médouga. Conception : Openscop | août 2020